



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Neuchâtel, le 18 février 2025

Ouverture d'un Sleep-in temporaire en ville de Neuchâtel

Personne ne devrait être contraint-e de dormir dehors : forte de cette conviction, la Ville de Neuchâtel va ouvrir temporairement un lieu d'accueil, toutes les nuits du 21 février au 30 juin. Les personnes sans abri y trouveront un lit, un petit déjeuner et pourront être mises en lien avec le réseau socio-sanitaire de jour. Mis en place dans un contexte de précarité croissante avec l'appui de nombreux partenaires, ce dispositif doit permettre de documenter les cas, peu visibles, d'itinérance et de sans-abrisme. La Ville espère aussi qu'une structure pérenne verra le jour à l'échelon cantonal.

C'est au 17, rue de la Rosière, que le Sleep-in de Neuchâtel s'apprête à ouvrir ses portes, vendredi 21 février dès 21 heures. Un lieu d'accueil de nuit qui prend place dans un abri de la protection civile, équipé et suffisamment vaste pour accueillir une dizaine de personnes pour la nuit.

Le Sleep-in est constitué notamment d'une salle commune avec des tables et des chaises. A une extrémité se trouve le dortoir pour les hommes, muni de douches et de toilettes. De l'autre côté du réfectoire, un espace réservé aux femmes, éventuellement accompagnées d'un enfant. « *Afin que chacune et chacun se sente à l'aise, nous avons tenu à séparer les femmes et les hommes par des espaces dédiés* », explique Alexandre Rausis, travailleur social de proximité et responsable du Sleep-in, lors d'une visite aux médias.

Mieux documenter la grande précarité

Chaque nuit dès 21 heures, deux veilleuses et veilleurs de nuit seront présent-e-s en permanence pour garantir des nuits paisibles dans le Sleep-in. Un petit déjeuner sera servi au matin avec du thé et du café. Les personnes en situation de sans-abrisme pourront rester jusqu'à 8 heures du matin. Elles pourront, à leur demande, rencontrer le responsable du Sleep-in et se voir dirigées, au besoin, vers le réseau socio-sanitaire de jour. Les veilleuses et veilleurs sont formé-e-s dans leurs tâches par différents partenaires du projet, comme Addiction Neuchâtel, Médecins du monde et la Police neuchâteloise.



Ce projet de Sleep-in est né de la volonté de secourir les personnes privées de toit pendant la nuit, un phénomène qui existe également à Neuchâtel. L'objectif est aussi de documenter les notions peu connues d'itinérance et de sans-abrisme : ces quelques mois d'existence du Sleep-in permettront d'identifier les réalités et les besoins des personnes sans abri. Il jettera peut-être aussi les bases d'un dispositif pérenne au niveau cantonal.

« Ce projet est né d'un constat d'urgence sociale et sanitaire partagé par tous les acteurs de la grande précarité, mais aussi du travail acharné de nos services qui l'ont rapidement mis en œuvre », a souligné Jonathan Gretillat, conseiller communal en charge des affaires sociales. « Le Conseil communal a pris la mesure du phénomène du sans-abrisme et il estime de sa responsabilité de préserver la dignité humaine et de travailler, avec l'ensemble du réseau, à ne pas laisser s'installer une situation sociale dégradée », a ajouté Jonathan Gretillat.

➔ Sur internet : www.neuchatelville.ch/sleep-in

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Service de la communication, 032 717 77 15

